

Les ministres Clement et Moore, Messieurs les Membres du Parlement, les députés du projet de loi C-32 du Comité,

Une traduction française est ci-dessous. Mon pardon - j'ai dû utiliser Google comme mon propre français est trop limité pour être digne de confiance.

En tant qu'artiste, (je suis à la fois ingénieur et écrivain) Je participe à la discussion canadiens sur les exigences du droit d'auteur. J'ai aussi observé quelques-uns des singeries qui ont eu lieu avec horreur, c'est pourquoi je vous écris pour vous aujourd'hui.

Nous avons une situation qui devient vraiment inquiétant. Il ya un conflit énorme avec de nombreux côtés. Il nous est, les artistes, que tout le monde prétend se prosterner et de culte, mais les tentatives rapidement à arnaquer. Ceux qui le plus souvent tenté de nous arnaquer sont les deux autres parties au conflit, les sociétés de perception, et les sociétés de distribution, les deux qui existent comme des sangsues qui sucent le sang dans le seul but de gagner de l'argent des artistes, tout en offrant peu ou pas valeur pour eux.

Examinons les sociétés de perception pour un moment. Pas une seule des sociétés de perception est géré uniquement par les artistes, pour les artistes. Prenez la SOCAN, par exemple, où le conseil d'administration est contrôlé par les éditeurs. Cela n'a aucun avantage pour les artistes. Et puis il ya de la musique canadienne des droits de reproduction Agence, qui est géré par les éditeurs, pas les auteurs-compositeurs. Pardonnez-moi, mais les éditeurs sont une réflexion après coup. Sans auteurs-compositeurs, les éditeurs n'ont rien à publier. C'est pourquoi j'ai utilisé le mot sangsues dans ma description ci-dessus d'eux. Comme des sangsues, ils sont incapables d'exister sans quelque chose pour drainer de subsistance, dans ce cas, l'artiste créateur.

Ensuite, nous avons des distributeurs, comme HB Fenn et Universal Music. Ils font de l'argent des artistes en matière de distribution, mais ne fournissent aucune créativité eux-mêmes. Dans certains cas, ils peuvent fournir un certain soutien financier mineur, mais les coûts de cette aide (bien souvent, il consiste à céder le contrôle des droits d'auteur de l'ouvrage en question) l'emporte souvent sur le support lui-même. Encore une fois, ils drainent l'élément vital de l'artiste.

Un événement récent a introduit le présent de mieux cerner. J'ai pris part aux discussions sur un groupe Facebook appelé Droit d'auteur équilibré pour le Canada. Le groupe est censé être un rassemblement herbe racines d'artistes qui veulent les lois du droit d'auteur plus fort. Curieusement aucun d'entre eux avaient des noms reconnaissables. Il s'agit d'un compte Twitter en utilisant le même logo et le nom, et un site Web, avec un conseil consultatif vraiment intéressant.

Je suis un écrivain. J'écris beaucoup de non-fiction articles techniques sur des choses comme pourquoi Microsoft sera en faillite en 3,5 ans (et oui, j'ai les chiffres pour le prouver dans un ensemble d'hypothèses). Je suis bonne à la recherche. J'ai donc décidé de faire un peu sur le peuple annonce dans le groupe Facebook. Certaines personnes étaient des faux manifestes. Certaines personnes ont été difficiles à cerner. La plupart n'ont pas. Sur 81 personnes J'ai étudié (je ne me suis pas enquêter - ne se sentait pas le besoin) qui poste dans le groupe, j'ai été en

mesure de prouver que 43 travaillent dans ou pour l'industrie du disque à un titre ou un autre, y compris deux avocats qui représentent l'enregistrement clients de l'industrie, les employés de EMI, Sony, Warner et Universal, les employés de l'audio-visuel Licensing Agency, la musique canadienne sur les droits de reproduction Agence, et la SOCAN. Oh, et last but not least, les employés de la Canadian Recording Industry Association, y compris son président, Graham Henderson.

Je ne sais pas quelle est la proportion des postes dans le groupe Facebook ont été faites par les représentants de l'industrie. Quelqu'un ayant une connaissance digne de l'interface de programmation d'applications Facebook pourrait tirer cette information assez rapidement. Ce n'est pas quelque chose que j'ai travaillé avec, et non pas quelque chose que je veux prendre à l'heure actuelle. Je travaille toujours sur l'obtention Web Littérature Canada pleinement opérationnel (et non, je n'ai pas une version française du site - encore).

Peut-être la prochaine fois que vous avez des représentants de ces organisations témoigner devant votre comité, vous devriez leur poser des questions sur les habitudes de curieux détachement dans le groupe Facebook. J'ai joint une feuille de calcul avec mes conclusions. J'en ai une plus détaillée, qui est trop grand pour envoyer un courriel. Si vous souhaitez obtenir une copie, je peux m'arranger pour vous de le télécharger via un de mes sites.

Cordialement

Wayne Borean